

## Section 9.—Recensement des établissements de commerce et de service.\*

Un relevé détaillé des opérations des établissements de commerce et de service a été entrepris pour la première fois en conjonction avec le septième recensement décennal du Canada en 1931. Un recensement partiel des établissements de commerce avait déjà été fait en 1924, mais les résultats de ce relevé initial, tout en indiquant l'étendue du commerce domestique, souffraient du manque d'ampleur des informations compilées. Le recensement des établissements de commerce et de service de 1931 couvre non seulement les opérations des établissements de commerce de gros et détail en 1930, mais aussi celles des établissements de service, y compris les hôtels. En plus, les informations nécessaires ont été colligées pour montrer de quelle manière s'écoulaient les marchandises fabriquées au Canada (succursales de gros des manufacturiers, autres marchands de gros, marchands de détails, consommateurs industriels, exportations, etc.) et dans quelle proportion chaque canal servait à l'écoulement de la production totale. Les chiffres de ce recensement ont paru dans une série de bulletins et dans les volumes X et XI du recensement de 1931.

**Statistiques annuelles.**—Le recensement des établissements de commerce et de service en 1931 a été le point de départ d'un relevé annuel du commerce de gros et de détail basé sur les rapports des principaux établissements de chaque ligne. Dans le cas du commerce de gros, le relevé annuel ne porte que sur les véritables marchands de gros et les rapports sont fournis par les firmes qui avaient un volume de ventes de \$100,000 ou plus en 1930 ainsi que par les firmes d'importance similaire qui opèrent depuis 1930. Le relevé du commerce de détail est basé sur les rapports de tous les magasins en chaîne et des magasins indépendants ayant un chiffre d'affaires de \$20,000 ou plus en 1930. Les magasins indépendants nouvellement établis fournissent aussi des rapports. Bien que les chiffres annuels du commerce ne soient pas basés sur un relevé aussi complet que celui fait conjointement avec le recensement décennal, ils donnent cependant la meilleure indication possible des récentes tendances du commerce vu qu'ils couvrent plus des deux tiers du chiffre d'affaires.

**Statistiques mensuelles.**—Le recensement des établissements de commerce et de service en 1931 a aussi eu pour effet de rendre possible l'établissement sur une base permanente de l'indice mensuel des ventes de détail, publié ces dernières années par le Bureau. La sous-section 2 de ce chapitre contient une description de l'indice.

### Sous-section 1.—Magasins de gros et autres établissements ne vendant pas au détail.

Sous cet en-tête il y a aux pages 682-684 de l'Annuaire de 1934-35 un résumé du commerce de gros tel que tiré du recensement des établissements de commerce

\* Par Herbert Marshall, B.A., F.S.S., chef de la branche du Commerce Intérieur, Bureau Fédéral de la Statistique. Pour liste des publications de cette branche, voir chapitre XXIX, section 1, sous l'en-tête: Commerce intérieur.